

Ministère pastoral à plein temps et/ou Conseil collégial ?

Deux formes de services complémentaires dans le Nouveau Testament

par Daniel Liechti

Depuis l'origine, les Évangéliques ne veulent pas céder à la tentation d'organiser les Églises selon des critères seulement pragmatiques, fonctionnels ou, pire, managériaux, mais tendent à faire correspondre leurs communautés au modèle de l'Église primitive. Mais qu'en est-il en réalité de la structure des Églises locales du Nouveau Testament ?

Il serait naïf de penser que le texte biblique fournit des statuts et règlements intérieurs-modèles précis et intemporels, applicable *urbi et orbi*. Cependant, le cadre général est assez nettement donné même si l'histoire des Églises de professants nous rappelle qu'il n'était pas toujours facile de le discerner de façon équilibrée.

Manifestement il était encore moins aisé de le mettre en pratique.

Le service des responsables pastoraux (anciens), enracinés dans un lieu donné, sédentaires et généralement bénévoles

Une des structures les plus évidentes des Églises de l'époque apostolique est celle du collège des anciens, appelé aujourd'hui avantageusement conseil pastoral. Les anciens ou responsables pastoraux pour utiliser un vocable plus adapté et compréhensible, apparaissent dans l'Église de Jérusalem dès le chapitre 11 du livre des Actes (11,30). Ils sont mentionnés systématiquement au côté des apôtres dans le déroulement et les décisions du synode de Jérusalem (Actes 15). Lors du premier voyage missionnaire, Paul et Barnabas s'assurent de leur nomination dans chacune des communautés qu'ils viennent de fonder (Actes 14,23). Tite reçoit une consigne semblable lors de son envoi en mission en Crète (Tite 1,5). De passage près d'Éphèse, Paul les convoque pour leur recommander de prendre soin du troupeau confié à leur charge (Actes 20,17).

Selon Émile Nicole, le terme « d'ancien » n'est en rien spécifique au Nouveau Testament, il renvoie à la structure de gouvernance de l'époque, en particulier dans la société juive. Les associations, à caractère religieux ou non, sont gérées par les membres les plus respectés en raison de leur âge (anciens) et de leur notoriété. La nomination « d'anciens » dans les communautés primitives correspond donc à la volonté d'organiser celles-ci selon un cadre reconnu.

Paul recommande aux « anciens » de l'Église d'Éphèse de prendre garde à eux-mêmes et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit les a établis « évêques », c'est-à-dire responsables, un terme qui, à la différence « d'ancien » évoque une fonction et non une situation. On sent bien ici l'effort pour contrebalancer les effets négatifs de la structure traditionnelle. Un peu comme s'il disait : il ne suffit pas d'être « vieux » pour être un bon « ancien ». Vous n'êtes pas seulement des notables, vous avez une fonction, un service à rendre à la communauté. C'est aussi sous le même terme « d'évêque » qu'il décrit pour Timothée et Tite les qualifications requises des responsables qu'ils sont chargés de

mettre en place dans les communautés. La préférence de Paul pour le terme fonctionnel montre son intérêt pour la vie concrète de l'Église, pour son bon fonctionnement, la démarche inverse de ceux qui pensent par l'emploi d'un titre reproduire la structure de l'Église primitive.

Si les auteurs du Nouveau Testament (et nous aujourd'hui !) valorisent avec raison cette première forme de service, essentielle et fondamentale, il est aussi indispensable de reconnaître l'existence, en parallèle, d'un autre type de service. Il ne faut pas les séparer mais il est utile de les distinguer.

Les ministères pastoraux spécifiques, exercés comme activité exclusive ou principale

Ces hommes (et quelques femmes) apparaissent en premier lieu comme les collaborateurs de l'apôtre Paul. L'accent n'est pas mis sur des titres particuliers, mais il est assez aisé de constater une belle diversité de dons et de ministères, à l'instar de ce que l'apôtre développe par exemple en Éphésiens 4,11¹, sachant que cette liste n'est probablement pas exhaustive.²

Ces divers ministères pastoraux, présentés dans le Nouveau Testament comme des grâces-charismes que le Seigneur accorde à l'Église, collaborent aux côtés des responsables pastoraux (anciens) locaux pour une durée limitée. Leur action est déterminante pour l'implantation et le développement des Églises, leur cohésion doctrinale, leur organisation et unité, les synergies régionales, l'entraide matérielle.

Sans être de fait supérieurs (ou inférieurs !), ils se démarquent des responsables locaux par trois traits distinctifs :

- Ils sont généralement jeunes, alors que la structure associative de l'époque portait aux responsabilités des personnes d'âge mûr. D'où les exhortations répétées de l'apôtre aux intéressés, comme aux communautés, de ne pas les mépriser à cause de leur jeunesse. Paul innove, il prépare et lance des jeunes en leur confiant des responsabilités très importantes.
- Ils sont relativement mobiles, alors que les responsables locaux sont en principe fixes. La durée de leur ministère dans une ville ou une région correspond à un besoin spécifique et varie de quelques semaines à plusieurs années.
- Ils sont formés de façon soutenue et accélérée par la participation au ministère de Paul, alors que les responsables locaux ne peuvent bénéficier du même type de formation et mettent d'autres atouts en œuvre.

La spécificité de l'époque apostolique tient donc selon nous de l'existence d'une double forme de services au bénéfice des Églises. Ce modèle est proprement néotestamentaire. Aussi risque-t-on de

¹ « C'est lui [le Christ] qui a fait don de certains comme apôtres, d'autres comme prophètes, d'autres comme évangélistes, et d'autres encore comme pasteurs et enseignants. Il a fait don de ces hommes pour que ceux qui appartiennent à Dieu soient rendus aptes à accomplir leur service en vue de la construction du corps du Christ. »

² Pour souligner aujourd'hui une utile spécialisation dans le ministère pastoral nous employons, au moins en interne, volontiers des termes adaptés comme : pasteur-implanteur ; pasteur-prédicateur ; pasteur-évangéliste ; pasteur-berger ; pasteur-enseignant ; pasteur-coordonateur ; assistant ou assistante pastoral(e).

le négliger en optant pour des structures d'Églises déséquilibrées, manquant de clarté dans le leadership ou désarticulées qui ne laisseraient pas toute la place à l'un des deux axes.

On risque aussi de négliger le modèle biblique par une séparation artificielle ou une inutile mise en concurrence des deux types de services.

Soulignons enfin qu'il ne faut pas limiter l'ecclésiologie biblique à l'examen de la seule structure locale de l'Église. Les ministères pastoraux ont souvent une dimension supra-locale et s'opèrent au bénéfice de plusieurs Églises d'une région, tant au niveau de l'implantation de nouvelles communautés qu'au sein d'Églises existantes disposant par ailleurs d'un groupe de responsables locaux.

Le modèle du Nouveau Testament nous invite ainsi à prier pour des ouvriers trouvant leur place respective dans l'une des deux formes de services, en fonction de l'appel spécifique que le Seigneur leur adressera.